



Lundi 23 septembre 2013

PRIORITÉ AUX TRAINS DU QUOTIDIEN POUR LE PROJET DE LIGNE NOUVELLE

Conformément aux orientations de la Commission Mobilité 21, le Comité de pilotage propose au ministre chargé des transports de poursuivre les études et la concertation du projet de Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur, en classant prioritaire la désaturation des nœuds ferroviaires marseillais et niçois

Le Comité de pilotage* du projet de Ligne Nouvelle s'est réuni le lundi 23 septembre 2013 à la Préfecture de Région sous la présidence de Michel Cadot, Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Dans le droit fil des conclusions de la Commission Mobilité 21, remises le 27 juin dernier au Ministre chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, et en cohérence avec le scénario 2 de la Commission, qui retient 30 Md€ d'investissements d'ici 2030 et qui a été confirmé par le Premier Ministre le 9 juillet comme étant la référence que s'est fixée le Gouvernement, le comité de pilotage propose que la réalisation de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur, entre Marseille et l'Italie, se fasse par étapes et repose sur une priorité donnée aux transports du quotidien.

La première série d'aménagements du système ferroviaire d'ici à 2030 (Priorité 1) prévoirait :

Le traitement du nœud ferroviaire marseillais, de Marseille à Aubagne (2,5Mds €), qui est l'un des trois grands secteurs ferroviaires qui contraignent fortement les circulations au niveau national et régional.

Le traitement du nœud ferroviaire azuréen, de Nice à la Siagne (4,2 Mds €), dont la saturation pénalise les services ferroviaires sur la Côte d'Azur et à Monaco et pèse au quotidien sur les voyageurs.

La réalisation des sections de ligne nouvelle entre Aubagne - Toulon d'une part, et le Muy - la Siagne d'autre part, classée en priorité 2, retiendrait un horizon de réalisation entre 2030 et 2050.

Dans ce cadre, **le comité de Pilotage a également pris acte de la Zone de Passage Préférentielle (ZPP), de Marseille à l'Italie, qui a été présentée et qui résulte des études de « phase 1 » menées par Réseau Ferré de France depuis 2010, de la concertation avec le public en 2011 et avec les élus en 2012, puis des études d'approfondissement et de phasage du projet.**

Le comité de pilotage a demandé au maître d'ouvrage de préparer une concertation sur le projet en 2 temps :

1 – Automne 2013 : information et consultation des élus, puis du public menée sous l'égide des préfets de département sur les nœuds ferroviaires Marseillais et Azuréen

2 - Fin du 1^{er} semestre 2014 : information et consultation des élus, puis du public sur les sections de ligne nouvelle Aubagne –Toulon et Le Muy – la Siagne

Cette concertation sur la ZPP est un préalable à l'achèvement des études de « phase 1 ».

Ces orientations seront proposées à l'approbation du Ministre chargé des Transports, dans la perspective d'un prochain comité de pilotage en fin d'année 2013 qui permettra d'engager les prochaines étapes pour chacune des 2 priorités.

**Le Comité de pilotage de la LNPCA réunit les co-financeurs du projet que sont l'Etat, l'Union Européenne, le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, les conseils généraux des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône et du Var, la communauté urbaine Marseille-Provence-Métropole, la métropole Nice-Côte d'Azur, les communautés d'agglomération du Pays d'Aix et de Toulon-Provence-Méditerranée, et Réseau Ferré de France (RFF).*

Contacts Presse

Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Tessa FRECHIER-MEY, chargé de communication - 04 84 35 45 68
Réseau Ferré de France,
Fabienne LOPEZ, chargé de communication, + 33 (0)4 96 17 01 03